Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 035-213500523-20260702-DELIB_2026_39-DE

Commune de Champeaux
(Ille-et-Vilaine)

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02/07/2026

DELIB-2026-39

ESCAPE GAME – CONVENTIONNEMENT ANCV

Date de convocation :
26/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le deux du mois de juillet le conseil municipal de Champeaux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Mme BELLOIR Fabienne.

Etaient présents : Mme BELLOIR Fabienne, M. SIMON Jean-Pierre, Mme RINNERT Pascale, Mme BARDOU Ludivine, Mme BORDAGE Martine, M. BOUVET Rémy, Mme BRETON Claire, M. CHAVOUTIER Isaïe, M. FOUCHER Grégoire, M. MAIGNAN Olivier, Mme VALLIER Lolita

Etaient excusés (ayant donné procuration) : M. BEAULIEU Denis à Mme VALLIER Lolita, M. GARDAN Éric à M. SIMON Jean-Pierre

Était excusés (n'ayant pas donné procuration) : M. NURY Vincent, Mme PHILIPPE Marion

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme BARDOU Ludivine

Madame Le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal d'accepter les chèques vacances comme moyen de règlement de l'escape game. Madame Le Maire informe que pour que ce soit possible, il nécessaire que la commune conventionne avec l'ANCV, par une demande en ligne.

Après en avoir délibéré, vu l'exposé du Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
ÉMET un avis favorable au conventionnement avec l'ANCV.
CHARGE Madame Le Maire d'accomplir les démarches nécessaires à la mise en place de cette convention.

Ainsi délibéré le deux juillet deux mille vingt-six,
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme
Fait à CHAMPEAUX,

Le Maire
Fabienne BELLOIR

MAIRIE DE CHAMPEAUX (Ille-et-Vilaine)

Le secrétaire de séance
Ludivine BARDOU